

L'INTÉRÊT DES MANTEVILLOIS EST PRIORITAIRE !

La presse locale s'en est fait l'écho : **lors du Conseil Municipal du 20 octobre, sur une délibération visant à démettre M. MALLOZZI de son poste d'adjoint, le maire a été mis en minorité.**

Quelques mois après les élections, la question se pose : comment en est on arrivé là ?

Au lendemain du 1^{er} tour des élections, les 3 listes de Gauche se sont rassemblées en une liste conduite par Monique BROCHOT, liste qui a obtenu la majorité. Cette majorité était composée de 2 groupes : le groupe de la « Gauche Citoyenne pour Mantes la Ville ! » présidé par Bénédicte BAURET et le groupe « Socialistes et divers gauche » regroupant les élus de la liste BROCHOT et ceux de la liste MALLOZZI.

Des dissensions au sein du « groupe socialistes et divers gauche ».

Très vite des dissensions sont apparues au sein du « groupe socialistes et divers gauche » et le 29 septembre, une partie des élus de la liste MALLOZZI a décidé de constituer un groupe autonome, tout en restant dans la majorité municipale.

Cette situation nouvelle a créé une crise au sein de la famille socialiste, crise qui a atteint son paroxysme quand Mme le Maire, prenant motif de son absentéisme, a retiré -par arrêté municipal- sa délégation à M. MALLOZZI.

Une décision prise sans concertation.

Cette décision est d'autant plus préjudiciable à l'unité de la majorité municipale qu'elle a été prise sans aucune concertation, ni avec notre groupe (pourtant 2^{ème} composante de la majorité) ni, surtout, avec le groupe « Mantes la Ville Autrement » (groupe anciennement dirigé par M. MALLOZZI, aujourd'hui présidé par M. ALERTE).

Elle a eu aussi pour conséquence directe, l'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20 octobre de 2 délibérations : La 1^{ère} portant sur le retrait de la fonction d'adjoint de M. MALLOZZI, la 2^{ème} proposant l'élection d'un nouvel adjoint.

Pour notre groupe, les choses ont toujours été claires : *Pour respecter le vote des électeurs et les accords passés, le poste d'adjoint laissé vacant doit être attribué à un élu du groupe « Mantes la Ville Autrement ».* C'est pourquoi, dans un souci d'apaisement et pour donner aux 3 composantes de la majorité le temps de la discussion, nous avons demandé -et obtenu- le retrait de la 2^{ème} délibération.

Réaliser le projet politique pour lequel nos concitoyens se sont prononcés.

En ce qui concerne la 1ère délibération, voilà ce que nous avons déclaré le soir du Conseil Municipal : *Par delà les divergences de vue et les susceptibilités des uns et des autres, la « Gauche Citoyenne pour Mantes la Ville ! » appelle au respect du vote des Mantevilloises et des Mantevillois et à l'unité de toutes les composantes de la majorité de Gauche pour travailler à l'intérêt général.(...) Nous espérons, Madame le Maire, que vous saurez préserver ce qui fait la force de ce mandat, à savoir votre capacité à écouter tous les membres de votre majorité.*

Et c'est pour cela que nous ne participerons pas au vote de la délibération proposée ce soir mais nous prendrons toute notre part, dès demain, pour mettre en place ensemble les bases d'un travail constructif.

Le groupe de M. ALERTE et l'opposition ayant voté « contre », 2 élus socialistes s'étant abstenus, la destitution de M. MALLOZZI a été rejetée.

Nous regrettons que Mme le Maire et le groupe socialiste n'aient pas entendu en amont du Conseil Municipal notre appel au dialogue entre les 3 groupes de la majorité. Cela aurait évité cette mise en minorité fâcheuse.

C'est d'autant plus incompréhensible que Mme BROCHOT a développé depuis le début du mandat une réelle démarche d'ouverture. Cela nous a permis de travailler, sur des bases d'une gestion de gauche, dans un climat agréable et serein et, n'en déplaise à l'opposition, cela nous a permis de faire avancer des dossiers importants comme, par exemple, la mise en place des comités de quartiers, du régime indemnitaire ou de la mensualisation des Assistantes Maternelles....

Les élus de la Gauche Citoyenne pour Mantes la Ville !

Bénédicte Bauret - Serge Gaspalou - Isabelle Canet - Marie Fournier - Lahsen Zbayer - Richard Dubsky
Gines Cervantes - Ingrid Oukili - Olivier Gendron